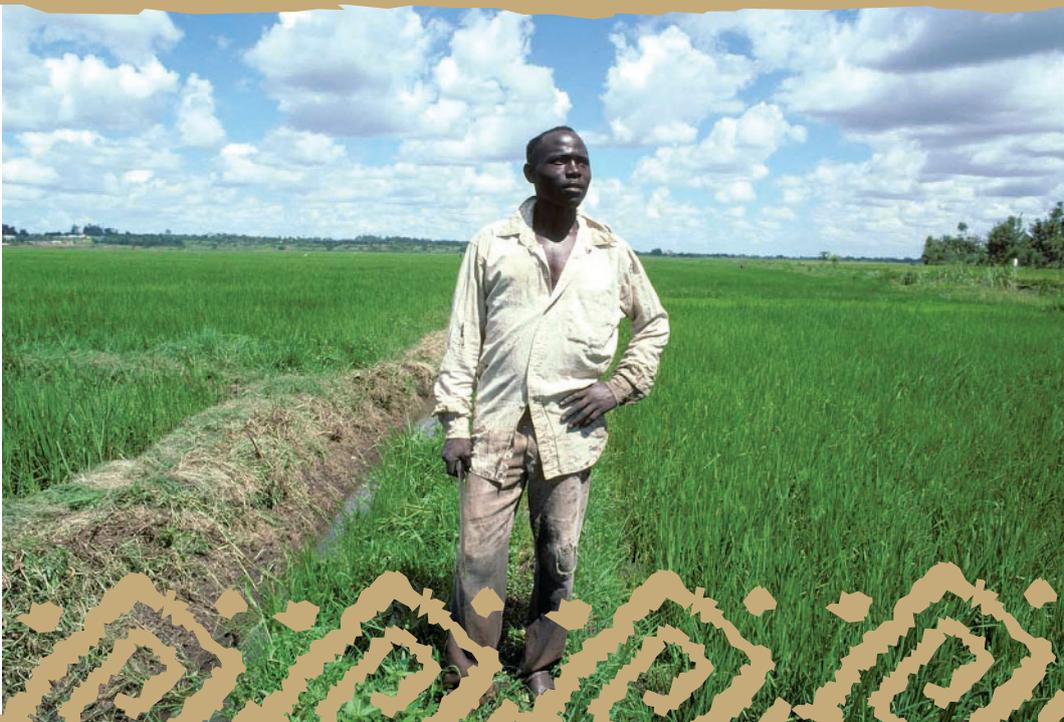


Adaptation

Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA)
par la recherche et le renforcement des capacités

Aperçu de la stratégie de programme



La stratégie du programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) par la recherche et le développement des capacités, du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), a été élaborée en 2006-2007 et sera mise à jour périodiquement pendant la durée de vie du programme. Cette version condensée a été publiée en juin 2007.

RENSEIGNEMENTS

Web : <http://www.crdi.ca/acca/>

Courriel : acca@crdi.ca

On peut également adresser des demandes de renseignements sur le programme ACCA aux bureaux régionaux du CRDI en Afrique ou à son siège au Canada.

Nairobi

*Bureau régional
de l'Afrique orientale et australe*
Liaison House, 2^e étage
State House Avenue
BP 62084
Nairobi, Kenya
Tél : (+254+20) 271-3160/61
Télec : (+254+20) 271-1063

Dakar

*Bureau régional
de l'Afrique occidentale et centrale*
Avenue Cheikh Anta Diop,
Angle rue de Saint-Louis, PE 44
BP 11007 PEYTAVIN
Dakar, Sénégal
Tél : (+221) 864-0000
Télec : (+221) 825-3255

Le Caire

*Bureau régional
du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord*
8, rue Ahmed Nissem, 8^e étage
BP 14 Orman, Gizeh
Le Caire, Egypte
Tél : (+20+2) 336-7051/52/53/54/57
Télec : (+20+2) 336-7056

Ottawa

CRDI
250, rue Albert
BP 8500
Ottawa (Ontario), Canada
K1G 3H9
Tél : +(613) 236-6163
Télec : +(613) 567-7749

Photo de couverture : Peter Bennet / CRDI
Imprimé à Dakar

Adaptation

Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA)
par la recherche et le renforcement des capacités

Aperçu de la stratégie de programme

RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	5
#1 LE CONTEXTE	7
#2 LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS	11
#3 LES DOMAINES D'INCIDENCES ET LES ACTIVITÉS	15
#4 LA STRUCTURE DU PROGRAMME	19
#5 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION	21
#6 CONCLUSION	23
FIGURES ET TABLEAUX	
Figure 1 : Changement de température du globe	8
Figure 2 : Structure du programme ACCA	20
Figure 3 : Transfert de l'information sur le suivi et l'évaluation	24
Tableau 1 : Résultats escomptés	16





Photo : Peter Bennet / CRDI

RÉSUMÉ

Le programme Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) par la recherche et le développement des capacités (ACCA), lancé en 2006, est conjointement financé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni. Il est logé au CRDI qui en assure la gestion à partir de son siège à Ottawa et des trois bureaux régionaux en Afrique. Son mandat originel porte sur un cycle de cinq années d'activités de programmation et prévoit le transfert progressif des responsabilités aux institutions africaines. Le financement initial est d'environ 65 millions CAD.

Le programme ACCA **vise à renforcer la capacité des pays d'Afrique à s'adapter aux changements climatiques de manière à profiter aux plus vulnérables.** Le programme a pour objectif la création d'un bassin d'experts chevronnés qui sachent répondre aux besoins définis par les collectivités, les décideurs et les institutions du continent africain.

Le programme ACCA a défini **quatre objectifs** principaux en vue de réduire la vulnérabilité au climat en Afrique, soit :

- renforcer la capacité des scientifiques, des organisations, des décideurs et d'autres intervenants africains à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques;
- favoriser l'adaptation au sein des collectivités rurales et urbaines, en particulier parmi les plus vulnérables, en appuyant la recherche-action;
- Générer une meilleure compréhension des conclusions des scientifiques et des organismes de recherche sur la variabilité et les changements climatiques;
- fournir aux concepteurs des politiques des connaissances scientifiques de qualité.

Le programme réalise ces objectifs en soutenant **trois grands domaines d'activité** :

- la recherche-action participative;
- les communications et le réseautage;
- l'éducation et la formation.

Ces domaines d'activité se renforcent mutuellement, mais le financement dont ils bénéficient leur est propre. Le renforcement des capacités et la mutualisation des connaissances font partie de tous les projets de recherche soutenus, mais le programme ACCA apporte un appui financier supplémentaire à ces deux domaines afin d'assurer une mise en commun des connaissances plus étendue entre les partenaires du programme ACCA et même au-delà.

La **recherche-action participative** soutenue par le programme ACCA doit avoir des applications concrètes qui satisfassent les besoins des collectivités africaines en contribuant aux politiques visant à réduire la vulnérabilité. La recherche-action sur l'adaptation met en contact les représentants des collectivités touchées, les décideurs et les chercheurs dans le cadre d'un processus commun « d'apprentissage par la pratique ». Elle allie les connaissances scientifiques et locales à la mise à l'essai et à la validation des stratégies d'adaptation. Les liens entre les chercheurs, les responsables des politiques et les collectivités, qui sont au cœur de cette démarche, aident à s'assurer que la recherche parrainée par le programme repose sur la demande des utilisateurs de la recherche plutôt que sur l'offre des institutions de recherche.

Le programme préconise également les **approches multidisciplinaires**



qui rassemblent les experts de divers domaines dont les compétences sont applicables aux questions d'adaptation.

Les communications et les activités de réseautage soutiendront **la mutualisation des connaissances sur l'adaptation**, en diffusant plus largement les résultats de recherche et en renforçant les liens entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche sur le continent africain.

Les activités en matière d'éducation et de formation consisteront en des ateliers sur le renforcement des capacités dans des domaines thématiques fondamentaux pour les intervenants et les établissements de recherche africains; le soutien à l'élaboration de programmes d'études; et l'appui de bourses d'études, de bourses de recherche et de stages axés sur l'adaptation aux changements climatiques.

L'engagement du programme au **renforcement des capacités africaines et au soutien du leadership africain** en terme d'adaptation aux changements climatiques, se reflète dans la programmation et la structure de gouvernance de ACCA, la localisation du personnel du programme et les critères de financement qui privilégient les initiatives menées par ou déléguées progressivement aux institutions africaines

La majorité des membres du personnel du programme ACCA travaillent dans les bureaux régionaux du CRDI en Afrique - à Dakar, au Caire et à Nairobi -, afin d'assurer sur place les relations avec les intervenants. Depuis ces points de contact régionaux, les représentants du programme s'efforcent d'assurer l'équilibre géographique et thématique en se penchant sur les enjeux plus vastes de la vulnérabilité climatique du continent.

Pour renforcer la contribution africaine aux orientations de programmation tout en respectant la nécessité d'une obligation de rendre compte des donateurs, ACCA est guidée par un conseil consultatif dont la majorité des membres sont des citoyens de pays africains, de préférence ceux travaillant dans une institution africaine et actifs dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

Le programme ACCA suit ses progrès à l'aide d'une approche connue sous le nom de **cartographie des incidences**. La cartographie des incidences, une innovation de la Section de l'évaluation du CRDI, met l'accent sur les changements de comportement des « partenaires limitrophes » du programme, ces organismes avec lesquels un programme dialogue directement. Au sein du programme ACCA, les observations sur ces changements sont corrélées avec un cadre logique établi par le DFID et le CRDI, les bailleurs de fonds fondateurs du programme.

Les principales caractéristiques de la stratégie du programme ACCA sont traitées plus en détails dans les divers chapitres de cette brochure. Pour en savoir plus, consulter le site Web du programme au <http://www.crdi.ca/acca/> ou s'adresser aux bureaux régionaux du CRDI dont la liste figure à la page 2.

INTRODUCTION

Ce document présente un survol de la stratégie de programmation du programme **Adaptation aux changements climatiques en Afrique (ACCA) par la recherche et le renforcement des capacités**. Le document stratégique propose une feuille de route des buts et approches du programme ACCA. Ce bref aperçu entend fournir de l'information aux organismes subventionnaires, aux organisations représentant les groupes à risque, aux institutions de recherche, aux organes politiques, aux organismes de développement et aux bénéficiaires du financement du programme ACCA. Il peut aussi mettre en lumière les synergies ou les occasions de collaboration éventuelles avec d'autres parties intéressées par l'adaptation aux changements climatiques et le développement futur de l'Afrique.

Qu'allez-vous trouver dans ce document ?

Le premier chapitre expose le contexte, expliquant brièvement la raison d'être et l'historique du programme. Le chapitre 2 décrit la vision, la mission, le but, les objectifs, les partenaires prévus, les principaux domaines thématiques et les principes directeurs. Le chapitre 3 présente les résultats escomptés au regard des objectifs du programme, et les activités qui seront menées pour les soutenir. Le chapitre 4 est axé sur les modalités opérationnelles, la structure du programme et le plan de travail. Enfin, le chapitre 5 porte sur le plan de suivi et d'évaluation du programme ACCA.



Photo : Peter Berner / CRDI

#1 LE CONTEXTE

Alors que les rapports d'observation montrent que l'Afrique s'est réchauffée durant tout le XX^e siècle au rythme de 0,26 et 0,50°C par siècle, les données probantes indiquent que cette tendance au réchauffement s'accroîtra considérablement. Selon un scénario d'émission moyenne-élevée, on prévoit une hausse de la teneur annuelle des températures de l'air en surface de 3°C à 4°C à la fin du XXI^e siècle (GIEC, 2007).

Au cours de la deuxième moitié du siècle, le niveau mondial de la mer s'est élevé au taux moyen de 1,8 mm par an. Les projections relatives à l'accroissement au XXI^e siècle varient de 18 cm à 59 cm (GIEC, 2007). Les changements dans la configuration des précipitations se poursuivront, et la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes s'accroîtront vraisemblablement. Cette variabilité climatique accrue aggravera les problèmes de développement du continent africain et mettra en péril les gains réalisés dans le domaine du développement humain.

L'urgence de l'adaptation

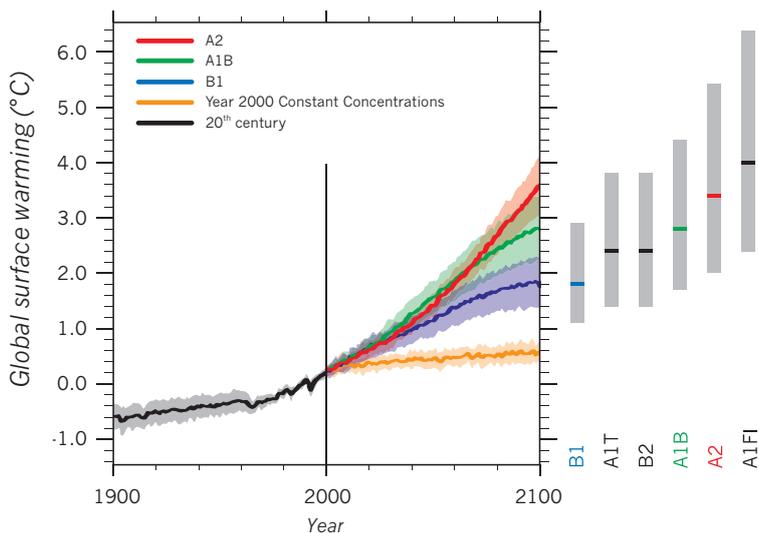
Les pays africains doivent s'adapter aux impacts du changement climatique, compte tenu des niveaux actuels de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Les inondations tragiques qui ont eu lieu en Éthiopie (2006), au Sénégal (2003) et au Mozambique (2000), et la sécheresse récurrente qui sévit dans les pays sahéliens depuis les années 1970, soulignent l'impérieuse nécessité de disposer de stratégies d'adaptation susceptibles d'empêcher ou de prévenir les conséquences les plus désastreuses de la variabilité et des changements climatiques.

De tout temps, les Africains ont élaboré des stratégies d'adaptation locales pour faire face à la variabilité climatique et aux phénomènes météorologiques

Figure 1 : Illustration du GIEC montrant les scénarios de changement de température du globe

Moyennes multi modèles et intervalles estimés du réchauffement global en surface



extrêmes. Toutefois, pour être valable comme contribution aux politiques d'adaptation, ce savoir local doit être renforcé par la recherche.

Pour surmonter les défis complexes que représentent les changements climatiques en matière de développement, il faut une expertise et des

institutions fonctionnelles, capables de combler les nombreux écarts qui existent entre les collectivités et les sphères politiques et scientifiques en Afrique. Ces écarts résultent d'un manque d'information et de capacités techniques ainsi que de la défaillance des cadres institutionnels et juridiques, qui manquent de capacités pour faire face aux catastrophes écologiques et d'adopter des stratégies pertinentes de gestion du risque (Denton et coll., 2001).

Qu'est-ce que l'adaptation ?

Les Africains ont formulé des stratégies d'adaptation locales pour s'adapter aux changements climatiques historiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes. En voici quelques exemples :

- Le choix de variétés végétales résistantes à la sécheresse ou dont le cycle de croissance plus court permet de s'adapter à une saison de croissance plus brève dans certaines régions.
- La planification de la croissance urbaine afin que les nouveaux logements ne soient pas construits dans des zones inondables.
- L'élaboration de stratégies telles que la conservation des productions fourragères et l'adoption de mesures de résolution de conflit en vue de régler les litiges soulevés par la concurrence accrue entre les agriculteurs et les éleveurs pastoraux, lorsque les changements climatiques nuisent aux déplacements des bergers nomades.
- L'adaptation des pratiques de pêche aux modifications des écosystèmes marins attribuables aux changements climatiques, à la surpêche et à d'autres facteurs environnementaux.
- L'ajustement de l'infrastructure sanitaire et des pratiques préventives afin de protéger les populations dans les régions où le taux de prévalence du paludisme s'accroît en raison de la hausse des températures.

Valeur ajoutée du programme ACCA

Le programme ACCA vise à améliorer considérablement les capacités d'adaptation favorables aux pauvres des sociétés africaines par la recherche axée sur les besoins des groupes vulnérables et sur les objectifs des responsables des politiques. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités de toutes les parties prenantes et d'encourager les chercheurs à axer leurs programmes sur les besoins des groupes vulnérables et des responsables des politiques.

Le programme ACCA agira également en tant que facilitateur en créant des occasions de mettre en commun, de transmettre, d'utiliser et d'appliquer les connaissances.

La réalisation des objectifs du programme contribuera aux incidences suivantes :

- Organisations de recherche plus aptes à mieux évaluer les vulnérabilités au climat et les différents moyens d'adaptation possibles.
- Groupes à risque, responsables des politiques et chercheurs mettant en commun leurs connaissances et expertise sur la vulnérabilité au climat et la pauvreté.
- Démunis en milieu rural et urbain intégrant leur propre expérience en adaptation au savoir et aux technologies issues des recherches afin de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces.
- Artisans des politiques s'appuyant sur des travaux scientifiques de qualité portant sur la vulnérabilité et l'adaptation ainsi que sur l'expérience des pauvres des milieux rural et urbain.

#2 LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES PRINCIPES DIRECTEURS

Vision

Le programme ACCA prévoit pour l'Afrique un avenir où les collectivités s'adapteront de manière proactive aux changements climatiques. Les chercheurs, les responsables des politiques, les responsables du renforcement des capacités et les organismes communautaires travailleront en collaboration, pour le bien collectif, notamment dans l'intérêt des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Ils planifieront conjointement leurs activités et, ce faisant, prévoieront les changements et mettront à l'essai des stratégies d'adaptation appropriées. La recherche fournira une base de connaissances solide pour ces activités et permettra de renforcer les capacités d'adaptation des pauvres.

Mission

Le programme soutient les efforts d'adaptation des plus vulnérables en Afrique, étayés par la recherche-action qui met les chercheurs, les responsables des politiques, les responsables du renforcement des capacités et les organismes communautaires en contact avec les groupes et les individus vulnérables.

But

Le programme ACCA a pour but d'améliorer considérablement les capacités des populations et organisations africaines à s'adapter aux changements climatiques de sorte à profiter aux plus vulnérables.



Photo: Mark Henley / PANOS

Objectifs

Les objectifs du programme ACCA sont les suivants :

1. Renforcer la capacité des scientifiques, des organisations, des décideurs et d'autres intervenants africains à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques;
2. Favoriser l'adaptation au sein des collectivités rurales et urbaines, en particulier parmi les plus vulnérables, en appuyant la recherche-action;
3. Générer une meilleure compréhension des conclusions des scientifiques et des organismes de recherche sur la variabilité et les changements climatiques;
4. Fournir aux concepteurs des politiques des connaissances scientifiques de qualité.

Partenaires du programme

Le programme ACCA traite, en vertu de diverses modalités, avec différents partenaires, soit les organismes gouvernementaux nationaux et infranationaux; les groupes de réflexion et les groupes de discussion politiques; les institutions de recherche; les universités; les organisations non gouvernementales, les représentants du secteur privé et les organismes communautaires; les multinationales et les organismes internationaux; les organismes subventionnaires. Un grand défi pour le programme ACCA demeure le soutien et le maintien de nouveaux processus entre ces partenaires qui lient effectivement la recherche sur l'adaptation à la mise en œuvre et à l'élaboration de politiques, en vue de satisfaire les besoins des populations et des organisations de l'Afrique.

À des fins de suivi, le programme ACCA distingue quatre catégories de « partenaires limitrophes² » - ces institutions et groupes avec lesquels elle traitera directement et qui composeront des équipes de recherche-action participative (RAP) appuyées par le programme. Ce sont les chercheurs, les responsables des politiques, les responsables du renforcement des capacités et les groupes à risque. Les quatre types de partenaires

2 On entend par partenaires limitrophes, les personnes, groupes ou organisations en contact direct avec le programme et avec lesquels on peut s'attendre à ce que le programme exerce une influence sur eux (Earl et al., 2002).

limitrophes travailleront à leur tour directement avec les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Le chapitre 5 traite plus en détails des partenaires limitrophes.

Principaux domaines thématiques

Le programme ACCA envisage de se concentrer sur les domaines thématiques suivants :

- Les moyens de subsistance en milieu rural (agriculture et élevage).
- La santé.
- La gestion de l'eau.
- La prévention et la gestion des catastrophes naturelles en milieu urbain.
- La gestion de la zone côtière (sous l'angle de l'érosion littorale, de la salinisation, de l'élévation du niveau de la mer et des ressources halieutiques).
- L'énergie, en mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles.

Principes directeurs

- Se baser sur les connaissances communautaires en tant que fondation.
- Préconiser les solutions locales et le leadership africain.
- Renforcer les capacités, en adoptant une approche graduelle.
- Faire fond sur les initiatives de renforcement des capacités en cours.
- Utiliser la recherche comme outil de développement.
- Considérer l'adaptation comme un processus.
- Créer des situations équitables.
- Adopter une démarche favorable aux pauvres.
- Rechercher des solutions durables.
- Transférer les responsabilités du programme ACCA aux organisations africaines.



#3 LES DOMAINES D'INCIDENCE ET LES ACTIVITÉS

Domaines d'incidence

Les activités du programme ACCA contribuent aux quatre domaines d'incidence prévus, chacun ayant trait à un objectif précis du programme. En énonçant clairement les hypothèses, les risques et les résultats escomptés dans chaque domaine d'incidence, cette structure prépare le cadre de programme en vue du suivi, de l'évaluation, de l'apprentissage organisationnel et de la gestion adaptative. La plupart des activités contribuent à chacun des quatre domaines d'incidence. Le programme ACCA assurera le suivi de l'incidence du programme, indépendamment de ses activités.

Types d'activité

Le programme ACCA soutiendra trois types d'activités afin d'obtenir les résultats attendus, soit :

- des projets de recherche-action participative (RAP);
- des communications et des activités de réseautage axées sur la mutualisation des connaissances sur l'adaptation;
- l'éducation et la formation.

Les équipes de recherche parrainées par le programme mèneront les activités de RAP. Les communications et les activités de réseautage seront exécutées par l'équipe de gestion du programme, les partenaires et les organisations commissionnées. Les activités éducatives et formatives seront menées par les organisations d'éducation et de formation soutenues par le programme.

Tableau 1 : Résultats escomptés

Domaine d'incidence	Objectif	Résultats escomptés
1. Renforcement des capacités de recherche	Renforcer les capacités des chercheurs, des responsables des politiques, des développeurs et des groupes vulnérables de l'Afrique à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques.	Les chercheurs, les responsables des politiques, les développeurs et les groupes vulnérables de l'Afrique seront plus aptes à évaluer les vulnérabilités au climat et les différents moyens d'adaptation possibles.
2. Connaissances et expériences appliquées par les pauvres	Favoriser l'adaptation au sein des collectivités rurales et urbaines, en particulier parmi les plus vulnérables, en appuyant la recherche-action.	Les pauvres en milieu rural et urbain intégreront leur propre expérience en adaptation au savoir et aux technologies issues de la recherche afin de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation efficaces.
3. Mutualisation des connaissances et des compétences	Favoriser une meilleure compréhension des conclusions des scientifiques et des organismes de recherche sur la variabilité et les changements climatiques.	Les groupes à risque, les responsables des politiques, les développeurs et les chercheurs mettront en commun leurs connaissances et expertise sur la vulnérabilité au climat et la pauvreté.
4. Influence et information des concepteurs des politiques	Fournir aux concepteurs des politiques des connaissances scientifiques de qualité.	Les processus politiques sont informés par des travaux scientifiques de qualité portant sur la vulnérabilité et l'adaptation et par les expériences des pauvres des milieux rural et urbain.

Projets de recherche-action participative (RAP)

Pour le programme ACCA, la recherche-action participative est un moyen de mettre en contact divers intervenants pour les associer à l'apprentissage ou à la recherche afin que les connaissances et les compétences de chacun puissent être appliquées à la solution du problème (Christie et coll., 2000).

Les projets de RAP seront financés par le programme et exécutés en partenariat avec les organismes de recherche, les organisations représentant les groupes à risque, les responsables du renforcement des capacités et les responsables des politiques. Ils seront entrepris selon un mode participatif, depuis la planification jusqu'au suivi et à l'évaluation, de manière à être accessibles à tous les intervenants. L'objectif visé consiste à intégrer la recherche dans les mécanismes de planification des politiques afin d'en assurer la durabilité.

Communication et réseautage

La mutualisation des connaissances fait partie intégrante de la recherche-action participative et la recherche subventionnée par le programme ACCA produira un important volume de nouvelles connaissances sur l'adaptation. En appuyant les activités de communication et de réseautage, le programme facilitera la mise en commun des connaissances parmi les responsables des projets ainsi qu'avec un bassin plus vaste d'intervenants qui s'intéressent de près à l'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Le programme ACCA soutiendra, en particulier, un réseau de mutualisation des connaissances qui reliera les partenaires et les principaux intervenants. Les ressources et technologies de l'information, en plus des événements de mutualisation des connaissances, contribueront à l'échange d'informations sur l'adaptation. Le programme ACCA aidera également à renforcer les capacités des

partenaires à la mise en commun des connaissances et à obtenir le concours de ceux qui bénéficieront le plus de la recherche sur l'adaptation. Un solide consortium regroupant des institutions du Nord et du Sud coordonnera et mettra en œuvre les activités de mutualisation des savoirs, l'exercice de la direction dans ce domaine étant laissée aux institutions africaines.

Éducation et formation

Le programme ACCA estime que le renforcement des capacités est un processus continu qui doit se poursuivre au-delà de la vie des projets qu'il finance. Le programme tablera sur les compétences disponibles pour renforcer les ressources et les capacités en Afrique, contribuant ainsi au transfert graduel, aux institutions africaines, des responsabilités relatives à la programmation.

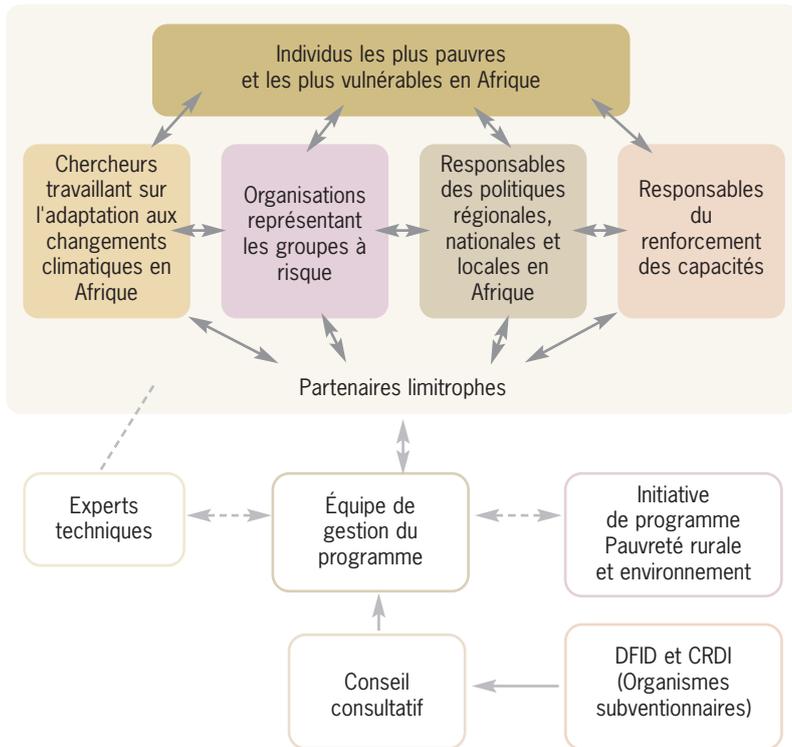
Les activités en matière d'éducation et de formation structurées à l'intention des chercheurs, des responsables des politiques, des développeurs et des groupes à risque compléteront l'apprentissage par la pratique qui se fait au sein des projets de recherche-action, et les activités de mutualisation des savoirs serviront de soutien à l'apprentissage entre pairs. Les établissements d'enseignement et les organismes de formation du continent africain, notamment les universités, les centres de recherche, les ONG et les centres de formation mèneront à bien ces activités. Celles-ci consisteront en des ateliers de renforcement des capacités, l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes d'études des établissements d'enseignement et l'offre d'appui financier (bourses d'études, de recherche, etc.). Le programme appuiera également l'élaboration de matériel didactique de base dont les partenaires pourront se servir pour renforcer les capacités locales en matière d'expérimentation et d'innovation.

#4 LA STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme ACCA est régi par un conseil consultatif, dirigé par une équipe de gestion du programme et bénéficie de l'appui d'experts techniques. Le conseil consultatif est composé des représentants des bailleurs de fonds (qui, actuellement, détiennent deux sièges), des membres représentant le continent africain (qui détiennent initialement cinq sièges) et du chef d'équipe. Le conseil consultatif donne des conseils sur l'orientation générale, la stratégie et l'ordre de priorité, et il prête son concours lors du règlement de questions précises comme la participation d'autres bailleurs de fonds, le transfert de responsabilités du programme et la détermination de sujets d'évaluation d'envergure, lorsque l'équipe de gestion du programme et d'autres groupes d'intervenants en font la demande.

En 2007, l'équipe de gestion du programme se compose du chef d'équipe, de quatre administrateurs et/ou spécialistes de programmes principaux, de trois agents de recherche, d'un agent des communications et de trois adjoints de programme travaillant à partir des trois bureaux régionaux en Afrique (à Dakar, à Nairobi et au Caire) ainsi que du siège du CRDI à Ottawa. Le programme constitue un volet de l'Initiative de programme Pauvreté rurale et environnement du CRDI qui oriente et donne des avis techniques à l'équipe de gestion du programme. La figure 2 présente la structure du programme.

Figure 2 : Structure du programme ACCA



#5 LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Le programme ACCA liera étroitement sa stratégie de suivi et d'évaluation (SE) aux objectifs prévus, aux domaines d'incidence et aux activités décrites plus haut dans ce document. Il utilisera le SE à trois fins : la reddition de comptes, l'apprentissage et le renforcement des capacités de ses partenaires.

ACCA adoptera l'approche cartographie des incidences pour suivre les progrès réalisés à trois niveaux : le niveau du programme, le niveau du projet et le niveau des partenaires limitrophes auteurs de projets que nous appellerons « niveau des bénéficiaires ». La cartographie des incidences, innovation de la Section de l'évaluation du CRDI (Earl et coll., 2001), n'est pas fondée sur une supposition de causalité linéaire entre une intervention particulière d'un programme et un ensemble d'incidences correspondantes en matière de développement. Elle est plutôt axée sur les multiples liens qui existent entre les interventions et les changements de comportement.

Le programme ACCA distingue quatre catégories de partenaires limitrophes qui, en règle générale, peuvent jouer un rôle interdépendant dans la recherche-action participative qu'il finance. Il s'agit des chercheurs, des responsables des politiques, des responsables du renforcement des capacités et des représentants des groupes à risque. Le terme « chercheurs » désigne les personnes dont la fonction principale est de faire de la recherche. Le terme « responsables des politiques » représente les autorités locales, municipales, nationales ou internationales ainsi que les agents d'organismes gouvernementaux qui prennent des décisions relatives aux lois et aux règlements, structurés ou non structurés. L'expression « responsables du renforcement des capacités » se rapporte aux personnes dont la fonction première est de renforcer les capacités d'autres personnes ou groupes par la formation, l'éducation, le développement organisationnel, entre autres moyens. L'expression « représentants des



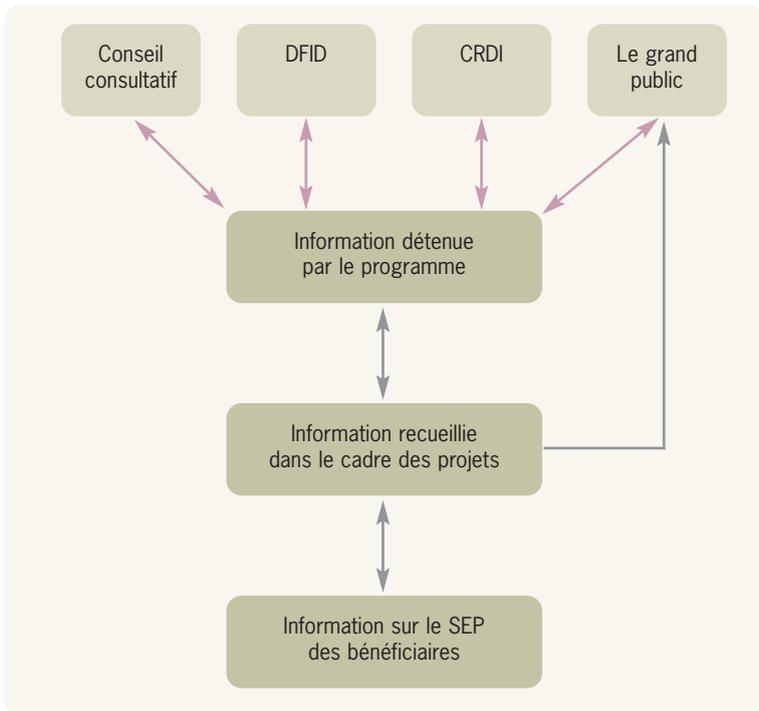
Photo : Peter Bennet / CRDI

groupes à risque » désigne les regroupements qui représentent les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, tels que les organisations communautaires, les associations d'agriculteurs ou les associations d'habitants de bidonvilles, qui habituellement défendent leurs intérêts.

Les progrès documentés à travers l'approche de la cartographie des incidences, sont liés à la réalisation des quatre objectifs fondamentaux du « cadre logique » du programme ACCA. Une série d'indicateurs mesurables correspond à chaque objectif. Des marqueurs de progrès tant pour ce qui est des projets que des bénéficiaires feront l'objet d'une documentation rigoureuse pour chacun de ces indicateurs. Des marqueurs relatifs aux stratégies du programme ont été définis pour chacun des trois types d'activité (la recherche-action, les communications et le réseautage, l'éducation et la formation) ainsi qu'en ce qui a trait au rendement organisationnel. Outre les marqueurs de progrès liés aux stratégies, aux réalisations et aux changements de comportement, les mesures biophysiques et les données socioéconomiques quantitatives seront réunies pour tenir compte de l'amélioration des capacités d'adaptation. Au début des projets, chaque équipe disposera d'un ensemble de données de référence.

Les équipes de projet aideront leurs partenaires à mettre en œuvre le SE participatif (SEP) en tant qu'élément essentiel de la recherche-action participative. Les informations obtenues seront utilisées par le CRDI pour informer les bailleurs de fonds, les conseillers et le grand public, et pour faciliter l'apprentissage entre pairs (voir la figure 3 ci-après).

Figure 3 : Transfert de l'information sur le suivi et l'évaluation



#6 CONCLUSION

Le programme ACCA est une initiative internationale visant à contribuer à l'adaptation aux changements climatiques en Afrique. Il appuie la recherche et le renforcement des capacités en vue d'aider les groupes vulnérables et marginalisés à élaborer des stratégies efficaces pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques.

Le programme ACCA reconnaît la nécessité de travailler en collaboration avec les initiatives existantes et de faire fond sur les pratiques actuelles en matière d'adaptation en ayant recours à la recherche-action participative, aux communications et au réseautage ainsi qu'à l'éducation et à la formation. La recherche financée par le programme produira une somme de nouvelles connaissances sur l'adaptation qui seront utiles aux responsables des politiques et aux groupes à risque.

Les partenariats avec d'autres bailleurs de fonds, d'autres programmes internationaux ainsi qu'avec les chercheurs, les responsables des politiques, les représentants communautaires et les responsables du renforcement des capacités joueront un rôle de premier plan pour permettre aux groupes les plus démunis et les plus vulnérables d'Afrique de profiter des avantages considérables qu'ils peuvent leur procurer. Ces partenariats jetteront les bases du transfert graduel aux institutions africaines des activités financées par le programme ACCA.





Photo : Fred Hoogervorst / PANOS

SOURCES DE RÉFÉRENCE

Christie, P., Bradford, D., Garth, R., Gonzalez, B., Hostetler, M., Morales, O., Rigby, R., Simmons, B., Tinkam, E., Vega, G., Vernooy, R. et N. White, 2000, *Taking Care of What We Have: Participatory Natural Resource Management on the Caribbean Coast of Nicaragua*, CRDI/ CIDCA, Ottawa.

Denton, F., Sokona, Y. et J.P.Thomas, 2001, *Climate Change and Sustainable Development Strategies in the Making: What Should African Countries Expect?* Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE)/ Environnement et développement du Tiers Monde (ENDA-TM).

Earl, S., Carden, F. et T. Smutylo, 2002, *La cartographie des incidences - Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*, CRDI, Ottawa.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2007, « Summary for Policymakers », dans *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York.